

## MISSION ESPACE AÉRIEN

### Rapport d'activité 2015

Gérard DELACOTE quitte ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et François CUIZINAUD prend en charge le dossier espace aérien à la FFVL. Il sera en relation directe avec Jean-Claude BÉNINTENDE, président intérimaire de la FFVL.

#### Principales actions 2015 et perspectives 2016

Rappel de la mission Espace aérien

- Organisation d'un réseau de représentation FFVL et de suivi de dossiers, pour chaque région aéronautique.
- Sensibilisation et accompagnement des pratiquants et encadrants au sein des clubs pour une meilleure connaissance de la réglementation et de son évolution.
- Défense partagée, au sein du CNFAS, de nos intérêts et de ceux de l'aviation légère et sportive, au niveau national et européen, auprès des instances civiles et militaires afin de minimiser, si possible, les conséquences négatives liés aux évolutions réglementaires.
- Le groupe de référents des fédérations aéronautiques qui assure le suivi des dossiers à caractère national est primordial. Il se réunit en conférence téléphonique chaque mois pour faire le point sur l'actualité, se répartit la représentation dans les groupes de travail, organise un séminaire de début d'année (moment fort pour partager les informations, organiser l'action et resserrer les liens).

#### Dossiers traités en 2015

- La révision de la liste des activités d'aviation légère répertoriées à l'AIP (ENR 5.5) avance mais va nécessiter une action en profondeur de mise à jour et d'enregistrement de nos activités avec la commission treuil. Conformément à la réglementation en vigueur, les activités déjà répertoriées devront être confirmées auprès des DSAC en 2016.
- Le développement des espaces temporaires, notamment ceux dédiés aux drones, nécessite toujours la plus grande vigilance, du fait de son développement dans le travail aérien et la pratique de loisir.
- Le dispositif du Tour de France cycliste évolue dans le bon sens en 2015 avec des ZRT réduites aux stricts besoins des aéronefs de retransmission d'images, limités aux abords immédiats du parcours.
- le SIA fait évoluer son prototype d'aide numérique à la préparation des vols AZAR, il reste encore et toujours en test auprès du groupe de travail. Les fédérations militent fortement à travers le CNFAS auprès de la DGAC pour son développement.

- La plaquette « activités d'aviation légère » au sein du groupe national concernant la sécurité en basse altitude est en voie de finalisation et devrait permettre aux pilotes professionnels civils et militaires de mieux cerner nos activités.
- Un groupe de travail sur les compétences des directeurs des vols en manifestation aéronautique a été mis en place, côté vol libre, la coupe Icare est principalement concernée.
- Le dossier de la simplification de l'espace aérien (toiletage et réorganisation de zones) a bien été mis à l'ordre du jour dans toutes les régions, mais les avancées sont vraiment minimes.
- Au niveau des CCRAGALS, notre représentation a pu être assurée en 2015, mais plusieurs ligues ne disposent pas encore de représentants pour assurer une couverture totale du territoire avec un maillage satisfaisant, il va falloir recruter en 2016.
- La France est très impliquée dans différents secteurs de conflit à l'étranger, et des zones restées en sommeil comme les R196 dites aussi « Gap-Valensole » risquent de voir réapparaître les exercices militaires comme c'est déjà le cas dans le Massif central pour la « zone Centre », où nous revendiquons auprès de la Défense des mesures permettant de limiter l'impact sur les créneaux les plus pénalisants. Mais rien n'est moins facile dans ce contexte.
- La DGAC parle de la nécessité de moderniser et simplifier l'accès et le tri concernant l'information aéronautique avec des réunions et des séminaires ayant trait à l'information aéronautique et aux nouvelles technologies, mais sans avancées concrètes tant que l'Europe ne l'imposera pas.
- Avec la situation liée aux attentats, la crispation des instances civiles et militaires à l'égard des dispositifs de sécurité et/ou de sûreté aérienne risque encore d'augmenter, comme les mesures associées, ceci rendant toute négociation encore plus difficile.

L'implication des conseillers techniques, et des référents associatifs est plus que nécessaire. À noter qu'à partir de janvier 2016 François Cuizinaud assumera seul la coordination de la mission.

Un grand merci renouvelé à Bettina qui assure le relai au niveau du secrétariat fédéral avec beaucoup d'efficacité et de compétence.

Merci aussi à tous ceux qui participent de façon régulière ou plus occasionnelle aux actions et au suivi de ce vaste domaine pour le bien de toute la communauté du vol libre.

Pour terminer, faut-il rappeler que tout pilote est un chef de bord qui doit respecter la réglementation aérienne, et que l'action de cette mission ne permettra de faire reconnaître et prendre en compte nos activités par les instances de tutelle que si chacun prépare et réalise ses vols dans cet esprit responsable.

François CUIZINAUD  
Gérard DELACOTE